



BAROMÈTRE ANNUEL DE LA FÉDÉRATION SYNTEC SUR LES SECTEURS D'AVENIR

La Fédération Syntec représente une majeure partie des métiers qui constituent les secteurs d'avenir : des secteurs d'activité dont le développement est favorisé par la transformation du monde du travail et l'évolution des technologies.



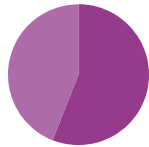
LES SECTEURS D'AVENIR EN UN COUP D'ŒIL

La branche représente :



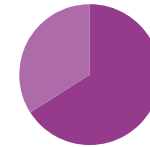
950 000

emplois



55 %

des salariés ont
entre 30 et 49 ans



66 %

d'hommes



82 000

entreprises

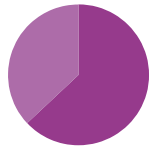
La croissance du secteur du numérique devrait diminuer la moyenne d'âge dans les années à venir

Des métiers qui se féminisent progressivement (70 % d'hommes en 2010)



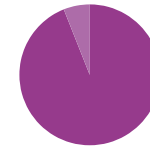
120

milliards d'euros de
chiffre d'affaires soit 7%
de l'économie française



64 %

de cadres



93 %

de salariés en CDI

Des taux plus élevés que dans le reste de l'emploi salarié en France



QUI SONT LES ENTREPRISES DES SECTEURS D'AVENIR ?

Les secteurs d'avenir en France (répartition des entreprises et des salariés sur le territoire)



57 %

des entreprises et



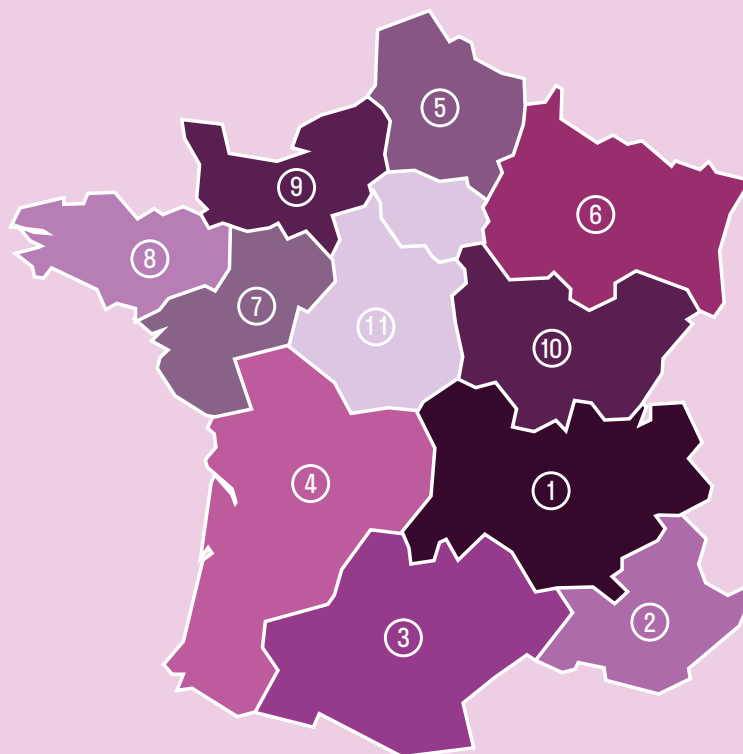
51 %

des salariés de la branche
se situent en régions,
favorisant de fait le
dynamisme économique
local



83 %

des entreprises de
la branche emploient
moins de 10 personnes



- ① Auvergne-Rhône-Alpes: 11% / 11%
- ② PACA: 8% / 7%
- ③ Occitanie: 7% / 8%
- ④ Nouvelle-Aquitaine: 6% / 4%
- ⑤ Hauts-de France: 5% / 5%
- ⑥ Grand-Est: 5% / 3%
- ⑦ Pays de la Loire: 4% / 5%
- ⑧ Bretagne: 3% / 3%
- ⑨ Normandie: 2% / 2%
- ⑩ Bourgogne-Franche-Comté: 2% / 2%
- ⑪ Centre Val de Loire: 2% / 1%
- Corse: <1% / <1%
- France d'Outre Mer: 2% / <1%



LA RÉMUNÉRATION DANS LES SECTEURS D'AVENIR

Les métiers du conseil sont les mieux rémunérés, suivis de ceux du numérique.

3147 €

salaire mensuel net moyen d'un ETP. Il augmente :



légèrement en fonction de la taille de l'entreprise



et nettement en fonction de l'âge de la personne.

SOURCES :

- Rapport de branche annuel 2019 de la branche numérique, ingénierie, conseil et événement
 - INSEE DADS, données au 31/12/2017
- <https://www.syntec.fr/indicateurs/rapport-de-branche/>



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES

Une diminution constante de l'écart salarial depuis 5 ans.



Écart de salaire chez les moins de 26 ans (cadres) | **différence de 0,3%**



Écart de salaire chez les moins de 26 ans (non-cadres) | **différence de 3,1%**

Dans la majorité des secteurs représentés, les écarts salariaux ont tendance à augmenter avec l'âge des personnes interrogées.

CONTACTS PRESSE

Hamza Chemrakhi : 01 40 07 34 27 | hamza.chemrakhi@comfluence.fr
Aurélien Flaugnatti : 01 40 07 02 05 | aurelien.flaugnatti@comfluence.fr